

Trajectoire violence conjugale

Portes d'entrée

Accueil, analyse, orientation et référence

Intervention-référence

Protocoles

CAVAC (par le protocole intervention policière SPVM)

811 Info social GAP

Partenaires santé, services sociaux et communautaires

Médecin de famille

Urgence des CH

Usager-usagère (victime, auteur, proche, famille)

Accueil centralisé

Guichet d'accès CIUSSS-EMTL

Accueil psychosocial des CLSC

Suivi psychosocial CIUSSS-EMTL

Hébergement et suivi externe pour victimes de violence conjugale

Ressources spécialisées pour victimes (CAVAC, IVAC, Côté Cour)

Ressources spécialisées pour auteurs de violence conjugale

Ligne d'écoute et d'information (SOS violence conjugale, Rebâtir, Inform'Elles)

Intervention policière-SPVM

Risque d'homicide

Enfants exposés à la violence conjugale

Trajectoire CAVAC-CIUSSS en VC

- Le SPVM réfère les victimes de violence conjugale au CAVAC suite à une intervention policière
- Le CAVAC réfère au CIUSSS si besoin particulier

Arbre décisionnel risque homicidaire

- Lorsque qu'une situation présente un risque d'homicide, faire appel à l'**équipe de crise Résolution** pour aide à l'évaluation de la situation
- Cellule d'action concertée en violence conjugale de Montréal - **CAC-VC**

Entente EEVC région de Montréal

- Signalement à la DPJ lorsque la situation de l'enfant est portée à la connaissance de l'intervenant

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Québec